



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES (« ACTIONNAIRES ») DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 10 AVRIL 2018

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque a eu lieu au Centre Mont-Royal, à Montréal, le mardi 10 avril 2018, à 9 h 30 (l' « Assemblée »).

La présidente du conseil d'administration, Mme Isabelle Courville, préside l'Assemblée et le secrétaire de la Banque, M. Christian Marcoux, agit comme secrétaire.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, la présidente a parlé des principales réalisations de la Banque en 2017, y compris la croissance enregistrée par les différentes lignes d'affaires et les étapes qu'elles ont franchies, les progrès liés au plan de transformation de la Banque et la mise en œuvre de plusieurs initiatives stratégiques. La présidente a également parlé du rôle du conseil d'administration dans le plan de transformation et de l'accent que les administrateurs ont mis sur la bonne gouvernance, notamment en lançant un programme formel d'interaction avec les actionnaires et en mettant au point des pratiques de divulgation améliorées.

La présidente a ensuite remercié M. Bélanger pour ses nombreuses années de dévouement à l'égard de la Banque, à la suite de la décision de ce dernier de ne pas présenter de nouveau sa candidature à titre d'administrateur. La présidente a également accueilli la candidature de M. David Morris à titre d'administrateur de la Banque. Mme Courville a exprimé sa gratitude envers l'équipe de direction pour sa contribution au plan de transformation, et envers tous les employés de la Banque pour leur dévouement au succès de la Banque.

ATTESTATION DU QUORUM ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

La présidente désigne Mmes Martine Gauthier et Gale Demick de Services aux investisseurs Computershare inc. pour agir à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Elle constate que le quorum est atteint et déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Élection des administrateurs

Sur proposition dûment faite et appuyée, les candidats suivants sont proposés aux postes d'administrateurs de la Banque pour la prochaine année : Mme Lise Bastarache, Mme Sonia Baxendale, M. Michael T. Boychuk, M. Gordon Campbell, Mme Isabelle Courville, M. François Desjardins, M. Michel Labonté, M. A. Michel Lavigne, M. David Morris, Mme Michelle R. Savoy et Mme Susan Wolburgh Jenah. La proposition est soumise au vote des actionnaires.

Nomination de l'auditeur

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que le cabinet de comptables Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé auditeur de la Banque pour la prochaine année. La proposition est soumise au vote des actionnaires.

Vote consultatif sur l'approche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé qu'une résolution concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres visés de la haute direction, laquelle est énoncée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction (« Circulaire »), soit soumise au vote des actionnaires.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DES ACTIONNAIRES

La Banque a reçu, dans les délais prescrits, quatre propositions de la part du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), lesquelles sont : (1) « *Démocratisation de l'accès à deux postes d'administrateurs* ». (2) « *Engagement envers la décarbonisation* ». (3) « *Certification de saines pratiques commerciales en matière de vente de produits et services* ».

financiers » et (4) « *Divulgence du ratio d'équité* ». Le texte de ces propositions se retrouve à l'annexe A de la Circulaire.

La présidente a informé les actionnaires présents à l'Assemblée qu'à la suite de discussions, le MÉDAC avait accepté de ne pas soumettre au vote des actionnaires les propositions (2), (3) et (4) lors de l'Assemblée.

Néanmoins, les représentants du MÉDAC ont eu l'occasion de présenter les quatre (4) propositions lors de l'Assemblée, à la suite de quoi seule la proposition 1 – *Démocratisation de l'accès à deux postes d'administrateurs* a été soumise au vote des actionnaires.

La présidente a fourni les commentaires suivants en réponse aux quatre propositions, lesquelles sont décrites plus en détail dans l'Annexe A de la Circulaire de la Banque :

Proposition 1 - Démocratisation de l'accès à deux postes d'administrateurs

La Banque, par l'entremise de son comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, considère avoir en place un processus de sélection des administrateurs robuste qui lui permet de s'assurer d'une composition optimale du conseil d'administration. Ce processus de nomination et de sélection est décrit dans la Circulaire en détail.

Conformément à la section *Mise en candidature par des actionnaires* de la Circulaire et aux règlements applicables, tout actionnaire ou groupe d'actionnaires qui détient plus de 5 % des actions de la banque peut proposer la nomination d'un administrateur et la faire inclure à la Circulaire. De plus, tout actionnaire peut également porter une candidature à l'attention du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise.

Proposition 2 – Engagement envers la décarbonisation

La Banque gère de façon assidue son exposition aux risques environnementaux et est résolue à réduire son empreinte environnementale tout en mettant de l'avant des initiatives concrètes concernant la décarbonisation.

En plus des initiatives énumérées dans notre Circulaire en réponse à la proposition du MÉDAC et dans notre rapport sur la responsabilité sociale, la Banque répond depuis 2007 au questionnaire annuel sur le carbone de CDP (anciennement Carbon Disclosure Project).

La Banque est au fait que plusieurs institutions financières prennent part à un projet pilote pour permettre une analyse fondée sur des scénarios de manière uniforme dans tout le secteur bancaire, conformément aux recommandations du Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). La Banque s'engage à suivre l'évolution de ce projet pilote et à en étudier les résultats lorsqu'ils seront rendus publics dans le but de déterminer de quelle façon adapter ses pratiques et sa divulgation, le cas échéant. Enfin, la Banque s'engage à évaluer l'opportunité de devenir signataire du TCFD.

Proposition 3 – Certification de saines pratiques commerciales en matière de vente de produits et services financiers

Au cours de l'année 2017, la Banque a pris connaissance du reportage présenté à Radio-Canada sur certaines pratiques de vente jugées excessives qui semblent avoir été utilisées par des institutions financières canadiennes. Ce reportage a conduit l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (l'ACFC) à publier un rapport sur son examen des pratiques de vente au détail des banques canadiennes. La Banque prend la situation au sérieux et a fait les vérifications nécessaires afin de s'assurer que ses pratiques de vente respectaient les plus hauts standards d'intégrité. En plus de ce qui est décrit à la Circulaire en réponse à la proposition du MÉDAC, la Banque réitère que non seulement elle attend de ses administrateurs, hauts dirigeants et employés qu'ils agissent avec honnêteté, intégrité et qu'ils adoptent les normes les plus élevées à l'égard des services qu'ils rendent, mais elle met également en place des balises, règles et pratiques pour s'en assurer.

Proposition 4 - Divulgence du ratio d'équité

Depuis 2001, la Banque fournit dans son rapport annuel le nombre d'employés en équivalent temps plein. Cette information se retrouve également dans son rapport sur la responsabilité sociale. Dans un souci de transparence et afin de fournir aux actionnaires une donnée objective visant à leur permettre d'évaluer la rémunération de ses dirigeants, la Banque s'engage à continuer de fournir cette donnée sur une base annuelle.

ALLOCUTION DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

M. Laurin souligne les résultats financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2017 et le trimestre terminé le 31 janvier 2018.

RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été distribués aux actionnaires, sont présentés à l'Assemblée. Ces états financiers et le rapport de l'auditeur sont déclarés officiellement reçus.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La Banque a reçu des questions et des commentaires d'un actionnaire concernant le problème de titrisation de prêts hypothécaires et son effet sur le cours récent de l'action de la Banque. Une brève discussion s'ensuit avec la présidente de l'Assemblée et le président et chef de la direction de la Banque.

RÉSULTATS DES VOTES

Les scrutateurs font rapport à l'assemblée à l'effet que les porteurs de 21 640 132 actions ordinaires sont présents en personne ou représentés par des fondés de pouvoir, soit 51,87 % des actions donnant droit de vote.

Tous les administrateurs ont été élus par un pourcentage de voix variant entre 92,19 % et 99,64 %.

Le résultat des autres votes est comme suit :

| | VOTE POUR | VOTE CONTRE | ABSTENTION |
|---|--------------|----------------|------------|
| | % | % | % |
| Nomination de l'auditeur | 93,00 | s.o. | 7,00 |
| Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction | 94,79 | 5,21 | s.o. |
| Proposition 1 d'un actionnaire - Démocratisation de l'accès à deux postes d'administrateurs | 1,47 | 94,91 | 3,62 |

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'Assemblée remercie les actionnaires et déclare l'Assemblée levée.

(s) *Isabelle Courville*
Présidente

(s) *Christian Marcoux*
Secrétaire

Lors d'une réunion du conseil d'administration qui avait lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, Mme Isabelle Courville a été élue présidente du conseil d'administration de la Banque et M. François Desjardins a été nommé président et chef de la direction de la Banque.